

Séance du 28 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit mars à 20 heures, L'assemblée délibérante régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur le Maire, Robert COULON

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
9	8	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. BERGERAS Roger, Mme BRISET Sylvianne, M. COLAS Daniel, M. COULON Robert, Mme DUFOUR Maryse, M. JULLIEN Jean-Marc, Mme POCOBELLO Christiane, Mme SAVOY Marion

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

M. MAURY Thomas,

Etai(en)t excusé(s) :

M. MAURY Thomas,

Date de la convocation
17 mars 2025

Date d'affichage
03 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Daniel COLAS

03 avril 2025
et publication du
03 avril 2025

VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

L'assemblée délibérante réunie sous la présidence de Monsieur le Maire, Robert COULON

Investissement

Dépenses :	Prévu :	172 773,00
	Réalisé :	133 591,30
	Reste à réaliser :	19 000,00
Recettes :	Prévu :	172 773,00
	Réalisé :	54 414,08
	Reste à réaliser :	54 000,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	445 063,00
	Réalisé :	301 281,82
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	445 063,00
	Réalisé :	455 218,86
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-79 177,22
Fonctionnement :	153 937,04
Résultat global :	74 759,82

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à DICONNE

Le Maire, COULON Robert

le(s) secrétaire(s) de séance

